

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2008**

**Délibération  
n° 2008.11.234**

**Direction des  
ressources - Comité  
d'action sociale :  
demande de  
subvention  
complémentaire -  
Année 2008**

**LE SIX NOVEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 octobre 2008**

**Secrétaire de séance** : Véronique DAVY

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD

**Excusé(s)** :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DESCHAMPS , Nadine GUILLET

**Excusé(s) représenté(s)** :

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

**DIRECTION DES RESSOURCES - COMITE D'ACTION SOCIALE : DEMANDE DE  
SUBVENTION COMPLEMENTAIRE - ANNEE 2008**

Par délibération n°499 du 20 décembre 2007, le conseil communautaire a attribué une subvention de 254 400 € au comité d'action sociale (CAS) pour la mise en place de prestations d'actions sociales, culturelles et sportives collectives ou individuelles, au profit des agents communautaires.

Le CAS sollicite une aide complémentaire afin d'améliorer la qualité de ses prestations à destination des agents et de leur famille et, de faire face aux charges supplémentaires liées à l'organisation du spectacle de Noël, mutualisé avec les communes à l'espace Carat, notamment la location d'une seconde salle dont le coût total s'élève à 5 000 €. Le CAS assurera le financement de 2 500 € sur ses fonds propres.

Nom de l'association bénéficiaire	Montant sollicité	Objectifs/projets soutenus	
CAS	9 400 €	- arbre de Noël mutualisé à l'espace Carat	2 500 €
		- amélioration des prestations aux agents et à leur famille	6 900 €

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines et systèmes d'information du 17 octobre 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention complémentaire de 9 400 € au comité d'action sociale de la ComAGA.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention 2008 passée avec le CAS.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal, article 6574.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**21 novembre 2008**

**Affiché le :**

**24 novembre 2008**